

**Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 2 mai 2018**

**Présents** : M. Pecchioli, M. Planchenault, M. Gouault, M. Lenaerts, M. Peillon, M. Beauchet, Mme Biffard, Mme Boucault, M. Chalembert, M. Corbin, M. Guiot, Mme Hubert, Mme Lesieur, M. Letourneur, M. May, M. Quineau, Mme Vail.

**Invités** : Christine Ollier, Patrick Bard et Olivier Steigel

**Excusés** : Mme Massola, M. Chalette, Mme Guérin, M. Guillaume, M. Potts, M. Verney

**Absents** : Mme Landemaine, M. Olivier, Mme Peuvret

**1) Approbation du dernier compte-rendu**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 18 avril 2018.

**2) Reprise du commerce « tabac, presse, point poste » de Nocé**

Monsieur le Maire informe l'assemblée du projet de reprise du commerce « point poste, presse, tabac » de Nocé par Chloé Boucher. La gérante actuelle, Véronique Corlé, souhaite proposer un service d'accompagnement des démarches administratives en ligne (cartes grises, pré-inscription des cartes d'identité et passeports, ...). Ce service supplémentaire permettrait une augmentation de l'activité du commerce. En contrepartie du service rendu, la commune participerait financièrement à hauteur de 200 à 250 € par mois. Monsieur le Maire propose, en accord avec la gérante, de créer ce service à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- est favorable à la création de ce service,
- décide de participer financièrement au fonctionnement de ce service à hauteur de 200 à 250 € par mois,
- autorise le maire à signer une convention de fonctionnement.

**3) Présentation du projet culturel et de l'aménagement des locaux Lhermite à Nocé en présence de Christine Ollier**

Le projet culturel consiste en l'implantation d'un lieu d'art contemporain dans la commune pour compléter et dynamiser l'offre culturelle et touristique de notre territoire à travers une collection permanente, un lieu d'expositions, une artothèque et un lieu d'accueil d'artistes en résidence. La mission est de favoriser la diffusion de l'art contemporain et la médiation culturelle auprès de la population. Ce projet se situe idéalement et géographiquement entre la Maison du Parc et l'Ecomusée du Perche, avec un rayonnement touristique régional et national.

Patrick Bard précise que ce projet s'articule autour de l'art contemporain dans la ruralité (fin des années 50).

Le contexte historique est favorable à ce projet : implantation dans notre territoire à la fin des années 50 de certains artistes : Friedensreich Hundertwasser et Piero Heliczer.

Puis la parole est donnée à Christine Ollier qui se présente. Elle est historienne d'art, commissaire d'exposition d'art contemporain et de photographies et spécialiste de communication. Elle est experte en termes de photographies, dispose d'un carnet d'adresses phénoménal. Elle précise que le projet doit être d'envergure pour être reconnu et bénéficier de subventions. Elle dispose d'une collection d'œuvres contemporaines qui constituera un socle à des expositions et à l'artothèque.

La structure porteuse du projet reste à définir : syndicat mixte ou EPIC (établissement à caractère industriel et commercial).

Le coût de l'investissement s'élève à 4 millions € financé par des fonds Leader, l'Etat, la Région, la DRAC, le Département, ... et le coût annuel de fonctionnement à environ 300 000 €.

**Résidence d'artistes** :

- o Renouveau,
  - o Economie parallèle           => résidence d'artistes,  
   => autre temps pour l'artiste.
- ⇒ Il faut que ce soit attractif pour l'artiste.

- Il faut trouver la manière d'enrichir et de compenser le coût pour la commune.
- Maison de résidence : plusieurs sites ont été visités : logement Gorel, logement au-dessus du bureau des infirmières, ancienne classe primaire de Nocé,
- Christine Ollier a créé une association courant janvier 2018. La composition du bureau reste à définir.
- Ateliers de production en lien avec la maison de résidence.
- Création d'un petit festival, par la suite, sur la commune, à voir aussi dans les églises.
- La CDC Cœur du Perche est le relais culture avec les écoles.
- Elle propose la répartition suivante du bâtiment Lhermite : bâtiment sur deux niveaux : l'accueil, un lieu de vie et un lieu d'exposition temporaire => projet hybride.
- Un dossier d'appel à projet pour la résidence d'artistes est à constituer auprès de la DRAC avant le 23 mai.
- Une étude de faisabilité du bâtiment est à constituer ainsi qu'une estimation des Domaines.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 00.  
Prochaine séance du conseil municipal : mercredi 23 mai

Le Maire,  
Pascal PECCHIOLI

